

Le Comité de Coordination des Actions en faveur des Enfants en Mobilité du Togo se mobilise pour conduire les actions de plaidoyer du projet CORAL au Togo.



A l'ouverture des travaux par le Chef de Bureau Tdh Togo



Les membres du CCAEM (Le groupe de plaidoyer CORAL Togo)


Le projet de protection des enfants migrants le long du Corridor Abidjan Lagos dénommé CORAL , conjointement mis en œuvre par Terre des hommes, MAEJT et ENDA Jeunesse Action et financé par l'Union Européenne, a été encore au centre d'une rencontre importante le 3 octobre 2017 entre les partenaires de protection de l'enfance au Togo, regroupés au sein du **Comité de Coordination des Actions en faveur des Enfants en Mobilité (CCAEM)**, le groupe de plaidoyer au Togo pour la protection des enfants en mobilité.

Ils étaient 28 participants dont les représentants du GRPE au niveau national tels que Plan International, RAO, SOS Villages d'Enfants, AEJT-DE et les représentants du ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative et du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement, représentant le Secrétariat Technique du Comité Interministériel de Migration et Développement au Togo.

Facilité par le Secrétaire Exécutif du Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Togo (FODDET), M. Ghislain ALEDJI, l'objectif de ces assises était de disposer d'un plan de plaidoyer consensuel avec les membres du Comité, alliés de plaidoyer sur le projet CORAL au Togo. Ce plaidoyer vise l'ensemble des acteurs institutionnels et communautaires au niveau local, national et régional.

En effet, le CCAEM est choisi pour porter les actions de plaidoyer au Togo au regard de sa mission, de ses attributions, le rôle important qu'il a joué et les résultats encourageants enregistrés lors du précédent projet mobilité UE mis en œuvre de 2012-2016.

Outre le travail de fond qui a été fait sur le plan de plaidoyer proposé par Tdh Togo et l'AEJT-DE en tenant compte du contexte du Togo en matière de protection des enfants en mobilité, la réunion a été aussi une occasion de présentation et d'échanges sur les grandes lignes du projet CORAL. Aussi, le travail a-t-il essentiellement porté sur l'analyse des thèmes de plaidoyer, les objectifs spécifiques de plaidoyer, les activités prévues ainsi que les stratégies liées à chaque activité.



Les actions de plaidoyer retenues durant les trois ans du projet au Togo concernent entre autres, le suivi pour la finalisation de la politique du bien-être des enfants et de la famille, la signature de l'accord tripartite entre le Togo, le Bénin et le Nigeria, le plaidoyer auprès des Mairies pour l'allocation des budgets destinés à la protection des enfants migrants, le plaidoyer pour l'élaboration d'une politique nationale de migration. Ces actions viendront consolider les résultats du précédent projet mobilité UE présentés au début des travaux par la présidente du Comité de Coordination des Actions en faveur des Enfants en Mobilité, Mme Félicité KOUBLANOU.



La présentation de la présidente du CCAEM



Les travaux de groupe

Etaient également à cet atelier, les journalistes des médias d'Etat et privés à savoir la Télévision Togolaise, Togo presse et radio Kanal FM, membres du réseau des journalistes de protection des enfants en mobilité qui ont procédé à la couverture médiatique.

Dans son interview, le Chef de Bureau, M. Yawo ETSE a insisté sur certaines évidences :



L'interview de M. ETSE Yawo, Chef de Bureau Tdh Togo

«Ce que nous observons, c'est que dans leur parcours migratoire, les enfants migrants sont généralement victimes de divers abus de tous genres. Le projet n'a pas l'ambition d'interdire la migration des enfants mais d'améliorer la protection des enfants lors de leur parcours migratoire sachant que la migration présente des risques mais aussi des opportunités de développement pour ces enfants ».

Terre des hommes et ses partenaires entendent, au travers de l'accompagnement protecteur, offrir une meilleure protection à ces enfants où qu'ils se trouvent. C'est pour cette raison que certaines de nos actions de plaidoyer au Togo vont porter sur la signature des accords bilatéraux et multilatéraux portant sur la protection des enfants en mobilité au Togo et dans les autres pays de la sous-région», a-t-il ajouté.

« L'un des objectifs de cette rencontre est de mobiliser les partenaires de protection des enfants autour des actions de plaidoyer du projet CORAL au Togo étant donné que le plaidoyer participatif se fait toujours sur la base des alliances...



Cette mobilisation renforcera davantage le travail en synergie de ces acteurs pour la protection des enfants migrants au Togo et dans les 4 autres pays du Corridor Abidjan-Lagos », a déclaré la Chargée de Communication et Plaidoyer, Mme Emilie SAMBOE »

Cet atelier de partage et de validation du plan de plaidoyer, donne le ton au démarrage des actions de plaidoyer prévues en première année sur le projet CORAL au Togo.



Rédigé par Emilie SAMBOE, Chargée de Communication et Plaidoyer Terre des hommes Togo

Lomé, le 20 octobre 2017